

La Lorientaise - Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !

Tél. : 02.97.64.54.22

Mail : lalorientaise.oeps@orange.fr

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient organise une manifestation sportive dénommée **La Lorientaise - Toutes actives Contre le Cancer du Sein !** réservée aux femmes (les garçons de moins de dix ans peuvent être inscrits). Il s'agit d'une course à pied ou d'une marche de 3 km ou 6 km qui se déroulera le **dimanche 4 octobre 2026**.

Article 2 :

Les inscriptions s'effectuent selon les conditions suivantes :

Individuelles (un bulletin par participante) :

- . Soit **directement sur le site** en complétant le formulaire en ligne <http://lalorientaise.oepslorient.org> et en réglant par carte bancaire
- . Soit **en complétant le bulletin d'inscription** disponible sur le site de La Lorientaise <http://lalorientaise.oepslorient.org> : -
le compléter informatiquement et l'imprimer, ou l'imprimer et le compléter manuellement très lisiblement

Pour que votre inscription soit prise en compte, ce bulletin doit nous parvenir complété et accompagné du montant de votre participation (**7 € minimum, par chèque de préférence**) avant le 19 septembre (date limite de clôture des inscriptions).

Groupes :

Votre association, votre entreprise, vous et votre famille, et vos amies désirez participer, **si vous êtes 5 ou plus**, créez votre groupe :

- **Téléchargez** sur le site <http://lalorientaise.oepslorient.org> le fichier dédié aux inscriptions GROUPE (ne pas utiliser les bulletins d'inscriptions individuelles).
- **Remplissez informatiquement** le fichier (Excel ou Open Office) pour permettre un traitement rapide de votre inscription. Transmettez-le par mail à lalorientaise.oeps@orange.fr.
- A réception du **règlement de 7 € minimum** par personne et de **la copie du tableau**, vos inscriptions seront validées. Le paiement en un seul chèque pour l'ensemble du groupe est vivement conseillé.
- **Aucune inscription ne sera prise en compte si le tableau est complété manuellement et transmis uniquement par voie postale.**

✚ Les règlements par chèque se font à l'ordre de OEPS La Lorientaise, à adresser à l'adresse suivante :

**O.E.P.S. Lorient – La Lorientaise
Complexe Omnisports du Moustoir
Impasse Camille Pelletan
56100 LORIENT**

Article 3 :

Cette manifestation n'étant ni classée ni chronométrée, le certificat médical est facultatif.

Les mineurs-es devront être accompagnés-es d'une adulte et les parents devront remplir l'autorisation parentale (en bas du bulletin individuel ou disponible sur le site). Document à joindre à l'inscription individuelle ou au fichier groupe.

Par ailleurs, le parent responsable autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU, etc. ...) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur son enfant.

Article 4 :

Les personnes participant à **La Lorientaise – Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !** sous leur propre et exclusive responsabilité en cas de vol(s), perte(s), ou détérioration(s) d'objets, comme en cas d'accident ou défaillance consécutif à un mauvais état de santé, ou encore en cas de non-respect du Code de la Route ou du présent règlement.

Article 5 :

L'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient dans le cadre de cette manifestation, a contracté une assurance couvrant les risques de responsabilité civile des organisateurs et des bénévoles. Il incombe éventuellement aux participantes de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

Article 6 :

La Lorientaise – Toutes Actives Contre le Cancer du Sein ! est exclusivement réservée aux participantes dûment inscrites. **Vélos, trottinettes, rollers et chiens (sauf chiens guides d'aveugles) sont interdits sur les parcours.**

Article 7 :

Compte-tenu des règles de sécurisation désormais imposées aux Organisateurs, un filtrage sera mis en place pour pénétrer sur le site de départ. D'autre part, il ne sera pas possible d'accéder au site de départ sans être muni du t-shirt de l'édition (désormais millésimé) et du dossard de l'année.

Article 8 :

Les participantes autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants-droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de l'évènement et sur lesquelles elles pourraient apparaître.

Article 9 :

Comme chaque année, le montant de vos inscriptions sera reversé à la Ligue Contre le Cancer du Morbihan, en effet, comme vous vous en doutez durant la pandémie le cancer a continué sa progression. Toutefois, en cas d'annulation de La Lorientaise, par les autorités compétentes (Préfecture ou Mairie) pour des raisons sanitaires il pourra être procédé à votre demande au remboursement de votre participation. Ce remboursement se fera exclusivement dans les locaux de l'O.E.P.S. Lorient, aucune autre forme tel que le courrier ne sera possible. Cette opération devra intervenir impérativement avant le 1^{er} décembre 2026.

Enfin, chaque participante inscrite se verra remettre un t-shirt millésimé de l'évènement.

Article 10 :

L'inscription à **La Lorientaise – Toutes Actives Contre le Cancer du Sein !** vaut adhésion expresse au présent règlement et en particulier acceptation par chaque participante de voir figurer ses noms, prénoms et photos dans les médias, sur Internet et sur tous documents et plaquettes que l'organisation serait amenée à créer et à diffuser après la manifestation.

